

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/C.1/36/14  
24 novembre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

UN LIBRARY

Trente-sixième session  
PREMIERE COMMISSION  
Point 55 de l'ordre du jour

NOV 27 1981

UN/SA COLLECTION

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Lettre datée du 23 novembre 1981, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir un document de travail émanant du Gouvernement autrichien à propos des mesures destinées à améliorer la fiabilité et l'objectivité des informations dans le domaine militaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le présent document de travail comme document officiel de la Première Commission de l'Assemblée générale au titre du point 55 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Autriche  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Thomas KLESTIL

Mesures destinées à améliorer la fiabilité et l'objectivité des informations dans le domaine militaire

1. Dans la situation actuelle, caractérisée par l'augmentation des tensions, l'accélération de la course aux armements et le piétinement des efforts faits en vue du désarmement, il convient d'étudier tous les moyens susceptibles de provoquer un renversement de ces tendances dangereuses. Dans de nombreux cas, l'insuffisance des informations a abouti à des jugements et à des interprétations erronés au sujet de la situation militaire des différents Etats. Le présent document de travail repose sur la conviction que l'on peut trouver des mesures propres à assainir considérablement l'atmosphère de suspicion et de crainte qui hypothèque les relations entre les Etats et contribuer ainsi à ralentir la course aux armements. Bien qu'il ne soit pas question de les substituer aux accords relatifs au désarmement, ces mesures peuvent, en instaurant un climat de confiance, faciliter considérablement les négociations sur le désarmement.

2. Dans le système international actuel, la sécurité nationale se définit encore essentiellement en termes militaires. Alors que l'interdépendance économique accrue des Etats fait ressortir le rôle de plus en plus grand des facteurs non militaires, la principale préoccupation en matière de sécurité demeure la défense contre une attaque militaire étrangère. La nature des mesures prises par un Etat pour se donner les moyens d'écartier la menace d'une attaque ou de repousser une attaque effective, ainsi que la quantité de ressources consacrées à cette fin dépendent, entre autres choses, de la manière dont il évalue les intentions et la capacité militaire des autres nations. Les intentions sont déduites de tout un éventail de relations entre les Etats intéressés, de l'expérience historique, du comportement actuel et des intérêts futurs tels qu'ils sont perçus. S'il existe déjà une certaine méfiance à l'égard d'un Etat, ses capacités sur le plan militaire sont un indicateur tout aussi important de ses intentions. L'évaluation de ces capacités est souvent rendue impossible par le peu d'empressement des pays à divulguer les informations pertinentes.

3. Faute d'informations fiables, les évaluations de la puissance et des intentions militaires des autres pays sont souvent erronées. Ces évaluations étant d'une importance capitale pour la sécurité nationale, on a naturellement tendance à surestimer plutôt qu'à sous-estimer les capacités militaires de l'adversaire. Pour éviter les risques de surprise, les gouvernements se lancent souvent dans des programmes d'armement au vu d'estimations "pessimistes". De même, toute initiative d'un adversaire fait supposer le pire. Les conséquences négatives de ce syndrome de l'insuffisance d'informations, à savoir l'insécurité, la méfiance et les réactions excessives, sont multipliées dans la mesure où un comportement analogue se retrouve chez l'adversaire. Les scénarios "pessimistes" deviennent des prophéties agissantes, car les mesures d'armement, qui reposent sur ces prophéties, aboutissent à un schéma action-réaction qui entraîne l'accélération de la course aux armements et l'exacerbation des tensions internationales.

4. Ce type de comportement a toujours été un élément moteur de la course aux armements. Aujourd'hui, l'enjeu est beaucoup plus élevé. Le manque de données fiables et précises sur les potentiels militaires réciproques a été un facteur décisif dans l'évolution qui a abouti à la production de 50 000 armes nucléaires, dont la puissance explosive cumulée suffirait à tuer plusieurs fois l'humanité tout entière. Il reste l'une des causes majeures de la course qualitative aux armements et de l'apparition de courses régionales aux armements qui, du fait de l'interdépendance croissante des crises régionales, menacent tout autant la sécurité du monde dans son ensemble.

5. Le manque d'informations constitue enfin l'un des principaux obstacles aux efforts déployés pour limiter la course aux armements. Pour aboutir, les accords militaires sur la limitation ou la réduction des armes et des forces supposent que l'on s'entende au sujet de l'équilibre actuel de ces armes et de ces forces, ce qui est extrêmement difficile quand on ne dispose pas d'informations sérieuses. Le principe de l'élaboration commune d'une base de données concernant les armes nucléaires stratégiques des superpuissances est l'un des principaux acquis du processus de négociation SALT. Il serait réalisable dans un cadre où les "moyens nationaux" (c'est-à-dire les satellites) peuvent fournir des données très précises et fiables. Là où ces moyens n'existent pas, il est souvent difficile d'aboutir à des résultats concrets même au prix de longues et laborieuses négociations, comme l'illustrent amplement les entretiens de Vienne sur la réduction mutuelle de forces et d'armements et les mesures associées en Europe centrale. Dans les cas où les informations sont rares ou inexistantes, les gouvernements hésitent généralement ne serait-ce qu'à entamer des négociations sur la limitation des armements.

6. L'incertitude des informations et les interprétations unilatérales quant à la question de l'équilibre militaire ont souvent nui au succès des mesures de désarmement. Elles interviennent pour une large mesure dans l'état d'insécurité qui caractérise actuellement les relations internationales. Les efforts réalisés pour accroître le flux d'informations et en améliorer la fiabilité et l'objectivité sont donc une approche prometteuse. Les dernières décennies ont vu d'importantes innovations dans les techniques de collecte et de diffusion de l'information, ainsi qu'une amélioration des méthodes statistiques et un élargissement de leur champ d'application. S'il n'a pas encore été suffisamment tiré parti de ces grandes réalisations techniques pour améliorer le flux des informations concernant les activités et les capacités militaires des Etats, il existe un certain nombre d'initiatives encourageantes dans ce domaine :

L'élaboration d'un instrument de publication normalisé des dépenses militaires constitue à cet égard un progrès important. Si l'on perfectionne cet instrument et qu'on en élargit le champ d'application, il pourrait permettre d'augmenter considérablement les informations disponibles sur la quantité de ressources que les Etats consacrent à des fins militaires et éliminer de ce fait une source importante d'idées fausses et de méfiance.

La création d'une agence internationale de surveillance des satellites pourrait elle aussi constituer un moyen utile de disposer de renseignements objectifs sur les questions militaires. Outre la vérification de l'application des accords de limitation des armements et des accords de désarmement, l'agence pourrait être chargée de surveiller les activités militaires des Etats dans les zones de tension et contribuer ainsi au règlement des crises internationales. Elle pourrait également se voir confier d'autres missions de nature à renforcer la confiance par la diffusion de renseignements fiables sur le potentiel militaire des Etats.

D'autres propositions importantes tendant à dissiper les malentendus et à réduire les erreurs dans l'évaluation de la puissance militaire sont formulées dans l'Etude sur les mesures propres à accroître la confiance.

7. Ces initiatives et propositions, entre autres, méritent toutes d'être soigneusement examinées. Chaque fois que les circonstances le permettent, il faudrait prendre des mesures appropriées. De l'avis de l'Autriche, il faudrait amorcer un processus tendant à accroître et à améliorer graduellement l'information dans le domaine militaire.

8. En dehors des mesures destinées à encourager une plus grande transparence dans le domaine militaire, il faudrait aussi s'efforcer de créer des mécanismes pour évaluer objectivement les situations militaires. L'Autriche pense qu'une évaluation par des organes indépendants pourrait, dans des cas précis, contribuer au relâchement des tensions internationales et au renforcement de la sécurité. Une évaluation objective de la situation militaire fondée sur l'assentiment et la coopération de tous les Etats intéressés, pourrait accroître la confiance, promouvoir la paix et ouvrir la voie à des mesures de limitation des armements. A l'aide de tels mécanismes, on pourrait créer aux échelons régional, interrégional ou mondial une banque de données objectives concernant certains types de systèmes d'armements et de forces militaires et accomplir ainsi un pas vers la conclusion d'accords sur le désarmement. Les arrangements institutionnels nécessaires pour la mise en place de tels mécanismes devront être soigneusement élaborés en fonction de la situation et des besoins propres à chacune des régions où ils seront utilisés. L'Organisation des Nations Unies aurait un rôle de premier plan à jouer à cet égard. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale pourraient prendre des décisions touchant la mise au point et l'application de ces mesures. L'expérience acquise en matière de méthodes d'enquête et de groupes d'étude pourrait également se révéler d'une grande utilité.

9. L'Autriche espère que lors de sa deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale prêtera particulièrement attention aux mesures propres à encourager la transparence et l'objectivité dans le domaine militaire. L'objectif fondamental de tous ces efforts est particulièrement bien formulé au paragraphe 44 de l'Etude sur les mesures propres à accroître la confiance :

"Si l'on remplace à long terme par des éléments objectifs les facteurs subjectifs qui peuvent être à la base d'idées fausses et qui, en tout état de cause, sont sujets à des changements brusques ou si, en d'autres termes, les conjectures cèdent la place à une connaissance véritable, on renforcera sensiblement les éléments rationnels et la stabilité des relations internationales qui sont les principaux objectifs du processus d'accroissement de la confiance."